

Les fouilles de la porte intérieure du site fortifié de la Chaussée-Tirancourt (Somme)

In: Revue archéologique de Picardie. N°1-2, 1995. pp. 135-148.

Citer ce document / Cite this document :

Fichtl Stephan. Les fouilles de la porte intérieure du site fortifié de la Chaussée-Tirancourt (Somme). In: Revue archéologique de Picardie. N°1-2, 1995. pp. 135-148.

doi : 10.3406/pica.1995.2155

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/pica_0752-5656_1995_num_1_1_2155

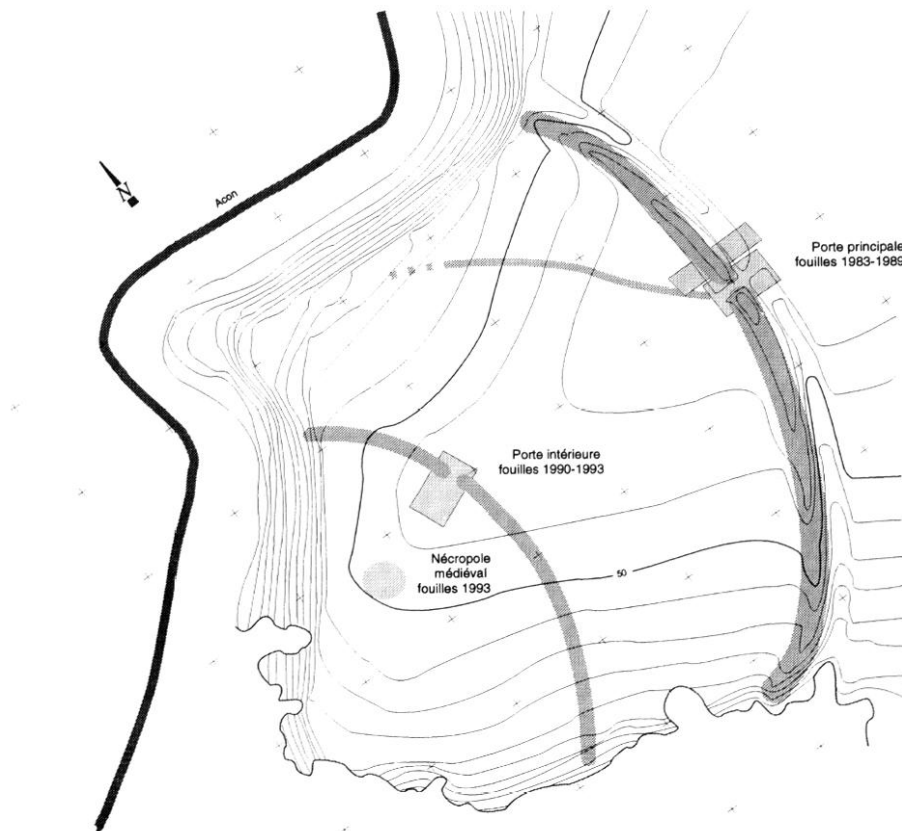
HISTORIQUE DE LA RECHERCHE

Le site fortifié de La Chaussée-Tirancourt est décrit pour la première fois par l'abbé Fontenu en 1733 dans son ouvrage sur les "Camps de César" en France. Il est ainsi mentionné comme l'un des camps établis par César lors de la Guerre des Gaules. Cette interprétation fut reprise par le comte d'Allonville près d'un siècle plus tard. Dans son ouvrage qui traite des sites de la vallée de la Somme, il identifie les cinq fortifications connues, dont en particulier La Chaussée-Tirancourt, Liercourt-Erondelle et l'Etoile (fig. 1 page précédente), avec les camps césariens de la seconde campagne belge de 54 av. J.-C. Si il effectue tout de même quelques sondages, c'est surtout le texte de César qui reste la référence.

Avec Napoléon III et son ouvrage sur Vercingétorix l'intérêt pour un passé national gaulois devient plus important. Il se développe plus encore lors de la IIIe République avec l'opposition Celtes/Germains. C'est dans ce contexte qu'O. Vauvillé fouille et étudie un nombre important de fortifications en Picardie et en Haute-Normandie. Avec le Colonel de La Noë, il fouille La Chaussée-Tirancourt en 1890. Il procède à 3 sondages derrière le rempart, plusieurs sur le rempart lui-même et

deux dans le fossé qui le précède. Le matériel se compose de quelques silex, d'un clou de 8 cm de long, d'un fragment d'amphore et de quelques tessons "gaulois". Il n'a jamais été dessiné et s'est perdu depuis. C'est dans cette publication que le site fut pour la première fois attribué aux Celtes en se fondant d'abord sur ce matériel, mais surtout par analogie typologique avec des sites comme Pommiers dont l'origine celtique était prouvée à travers les nombreuses monnaies découvertes.

C'est cette définition que reprit Sir M. Wheeler à la fin des années trente dans l'ouvrage de référence sur les sites fortifiés de Bretagne, Normandie, Picardie et Nord-Pas-de-Calais. Ce livre, paru après la guerre, propose d'attribuer aux Belges un type de construction original : le rempart à talus massif. C'est avec les fouilles de sites normands, Duclair et Fécamp, qu'il mit en avant une construction de rempart dans lequel n'intervenait ni pourtrage interne ni parement et qui se caractérisait par un talus avec une grande emprise au sol précédé par un large fossé à fond plat. Il pensait retrouver cette morphologie dans les sites de la vallée de la Somme et en particulier à La Chaussée-Tirancourt qui en devint un des représentants les plus caractéristiques.



136 Fig. 2 : plan de La Chaussée-Tirancourt avec l'emplacement des fouilles.

De nouvelles données ont été apportées à partir des années 1960 grâce aux nombreuses photographies aériennes faites du site par R. Agache, qui ont permis la découverte d'un fossé à l'intérieur et de nombreuses structures devant le rempart. F. Vasselle put ainsi sonder un petit camp militaire daté par la sigillée entre Claude et Vespasien.

Les premières fouilles d'envergure ont été réalisées entre 1983 et 1989. A. Duval et J.-L. Brunaux ont d'abord procédé à une coupe du rempart principal (1983-86). Puis J.-L. Brunaux a dégagé intégralement la porte qui le coupait en son milieu, qui est l'un des points clés du site (1986-1989).

Les fouilles sur la porte intérieure ont débuté en 1990 et se sont poursuivies en 1992 et 1993 (fig. 2). Elles avaient pour objectif de dégager la porte intérieure connue par les photographies aériennes de R. Agache (fig. 3 et 4), afin de la dater et de la comparer avec la porte principale fouillée par J.-L. Brunaux entre 1986 et 1989. La fouille s'est faite sous forme de bandes coupant à la fois le fossé, les vestiges du rempart et la porte elle-même (fig. 5). Ainsi en 1990 nous avons dégagé l'aile nord de la porte de même que nous avons effectué une fouille complète du fossé sur 8 m de long. La campagne de 1992 a permis de fouiller la porte dans son intégralité et d'avoir un plan quasi complet. Le porche a donc été fouillé de même qu'un tronçon de chaussée, miraculeusement échappé au labour.



Fig. 3 : vue aérienne du site fortifié avec le rempart intérieur (Photo R. Agache).



Fig. 4 : vue aérienne du fossé intérieur avec l'interruption au niveau de l'entrée (Photo R. Agache).

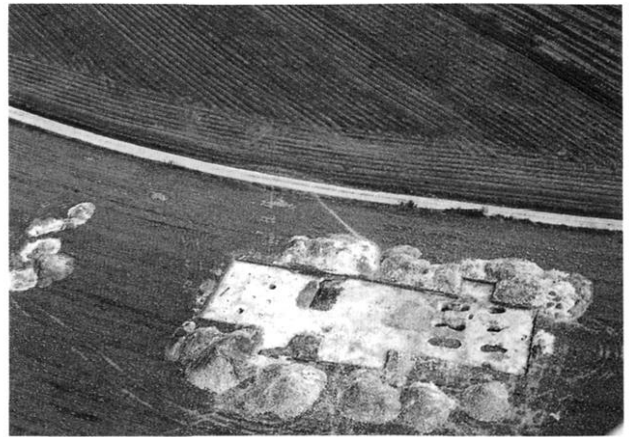


Fig. 5 : vue aérienne du décapage de 1992 (Photo R. Agache).

LE REMPART ET LA PORTE PRINCIPALE

Le rempart principal a connu deux phases de construction. Dans un premier temps, il se composait d'une levée de craie provenant du creusement du fossé, la hauteur devait avoisiner les 3,5 mètres. Le fossé était surtout remarquable par sa largeur et devait constituer la meilleure protection de la fortification. La deuxième phase de construction, surtout connue par la fouille de la porte, se composait d'un parement de grès, alternant avec des poutres horizontales, elles-mêmes ancrées dans la masse du rempart par une poutre perpendiculaire.

La porte principale a également connu deux phases de construction. Elle est du type Zangentor, c'est à dire en tenailles. Dans sa première conception, elle comportait trois rangées de six poteaux et un bâtiment était construit sur les deuxième et troisième lignes. Lors de la reconstruction, après une destruction violente, le bâtiment a été reculé vers les quatrième et cinquième lignes de poteaux, et la rangée centrale a été enlevée. Les deux phases de construction comprenaient un parement en grès et des poutres horizontales apparentes. La porte forme un ensemble construit séparément du rempart, qui vient reposer contre elle.

Le matériel découvert provient essentiellement de la chaussée qui traverse la porte principale. Il se compose d'un lot numismatique de 39 monnaies celtiques, de trois fibules, une *Kragenfibel*, une variante du type d'Alésia et une variante tardive de la fibule de Nauheim, de quelques armes, pointe et talons de lances, de deux anneaux passe-guide et d'un grand nombre de clous dont plusieurs centaines de clous de chaussures. Y sont associées plusieurs formes de céramique locale, mais aussi des gobelets à paroi fine et des amphores, dont des Dressel 1B et une Oberaden 80/81.

L'ensemble date certainement de la seconde moitié du premier siècle av. J.-C. La céramique à paroi fine est datée de 30-20 av. J.-C., les fibules sont datées vers 50-40 av. J.-C. et la numismatique confirme avec une fourchette de 40 à 25 av. J.-C. Le site est donc postérieur à la guerre des Gaules, et

les deux phases principales durent jusque dans les années 20 av. J.-C.

LA PORTE INTERIEURE DE LA CHAUSSEE-TIRANCOURT : DESCRIPTION ET SYNTHESE.

FOSSÉ

La forme générale du fossé nous était déjà connue par les fouilles de B. Bréart. Il fait 12 m de large au sommet et 6,5 m au fond. Celui-ci est plat. La profondeur est de 2,5 à 2,7 m. Au fond se trouvent 3 trous de poteaux (P 3, P 4 & P 5) espacés régulièrement de 1 à 1,2 m, dont la forme première devait être circulaire et le diamètre de 0,8 à 1 m. Leur bord occidental porte des traces d'arrachement, ce qui leur donne une forme allongée. Ils sont de faible profondeur.

Dans le fossé ont été repérés 14 foyers (plaques d'argile brûlée) de tailles diverses (F 1-14). Ces foyers se situaient tous dans les couches inférieures du remplissage du fossé et tout particulièrement dans les couches crayeuses, correspondant à l'effritement de la paroi du fossé par des facteurs extérieurs naturels (gel, intempéries). Ils ne sont pas tous contemporains mais datent tous de la phase de creusement maximal du fossé, et d'avant la destruction du rempart (fig. 6).

Surplombant le fossé se trouvent 3 trous de poteau (P 1, P 2 & P 12) dont le remplissage en terre argileuse jaune est inconnu ailleurs sur le site. Ces poteaux n'étaient pas parallèles au fossé mais s'en écartaient progressivement en approchant l'interruption. Il pourrait s'agir là des restes d'un état du rempart.

Le tracé du fossé nous est maintenant connu sur les deux cotés de l'interruption. Dans la partie nord et dans la partie sud nous constatons un recreusement qui se traduit par une différence de taille et de remplissage (fig. 7 et 8).

Ce fossé a donc connu plusieurs états :

- 1° état : creusement d'un petit fossé à fond plat de 6 m de large et de 1,50 m de profondeur au niveau du passage. L'interruption de ce fossé est décalée

par rapport aux trous de poteau du porche. Il a été rebouché avec une terre grise cendreuse contenant de nombreuses petites coquilles.

- 2° état : un recreusement donnant le volume maximal du fossé. Pendant qu'il est encore ouvert les bords commencent à s'effriter petit à petit et de nombreux foyers occupent le fond. Les trous de poteaux du fond, de par leur faible profondeur, font penser à une phase supplémentaire de recreusement du fossé.

- 3° état : rebouchage du fossé à l'aide de matériaux du rempart (présence de grès). Ce rebouchage semble s'être fait rapidement et peut-être même volontairement.

CHAUSSEE

La chaussée au niveau de cette porte était très mal conservée. Elle se trouvait directement sous les labours. Seul un secteur protégé par des grès a pu être retrouvé et fouillé.

Deux états au moins de la chaussée ont été repérés. La chaussée inférieure, ou chaussée I, reposait sur une terre brune, directement sur la roche. Sa largeur est de 4 m et elle recouvre le poteau central P 40 qui est donc plus ancien que cet état (fig. 9 et 11). Lors d'un éboulement du parement elle fut recouverte par les grès et la craie du rempart. Une partie de cet éboulis a été enlevé dans sa partie centrale pour asseoir le second état de la chaussée ou chaussée II. Un mètre d'éboulis a été laissé en place sur le côté nord. Cette seconde chaussée moins régulière que la précédente a connu plusieurs niveaux de recharge.

La technique de construction était la même : sur une couche de terre brune était déposé un lit de petits silex sur lequel se sont amassées des couches de boue de plusieurs centimètres, retrouvées sous la forme d'une terre grise. De part en part il y avait des plaques de craie pilée, surtout au niveau de la chaussée II. Dans la chaussée inférieure ou chaussée I, la mieux conservée, on a pu retrouver deux dépressions parallèles à la chaussée, remplies de silex plus gros et interprétées comme deux ornières.

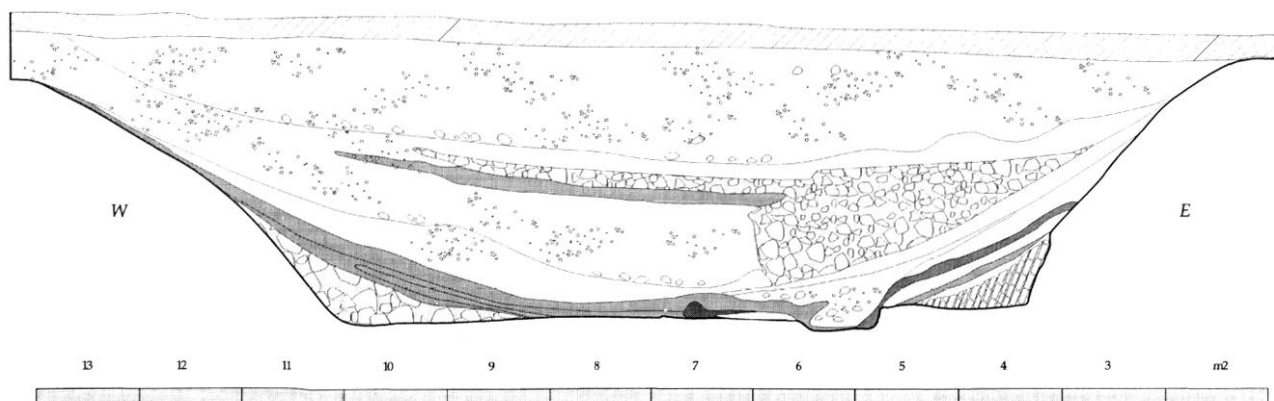


Fig. 7 : coupe W-E du fossé intérieur.

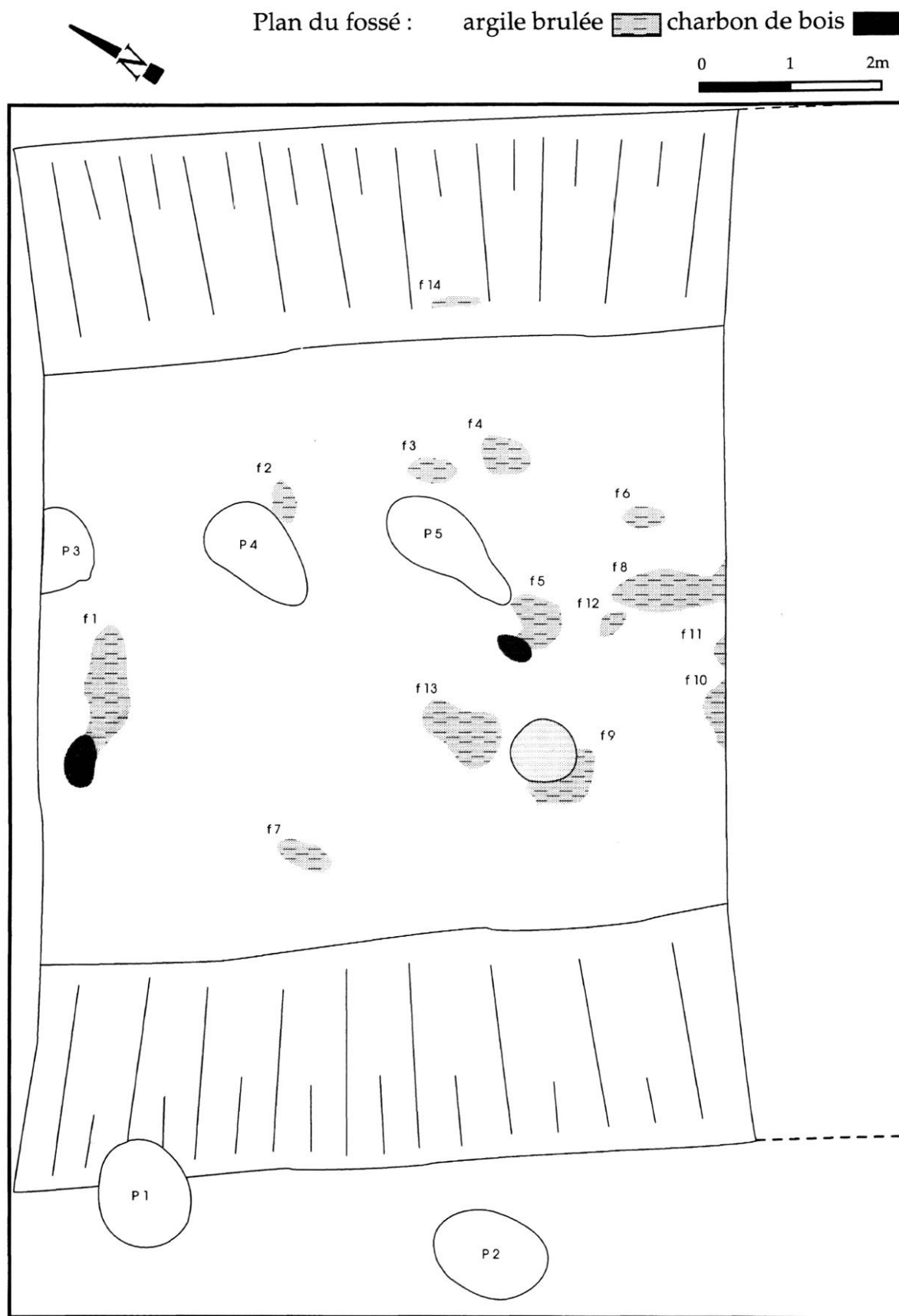


Fig. 6 : plan du fossé du rempart intérieur

Il manque ainsi tout renseignement sur l'état du passage lorsque les 9 poteaux du porche étaient utilisés. Aucun aménagement particulier ne semble

avoir existé, à moins qu'il ait été entièrement démonté et nivelé pour installer la chaussée I dont la régularité de la surface est tout à fait remarquable.

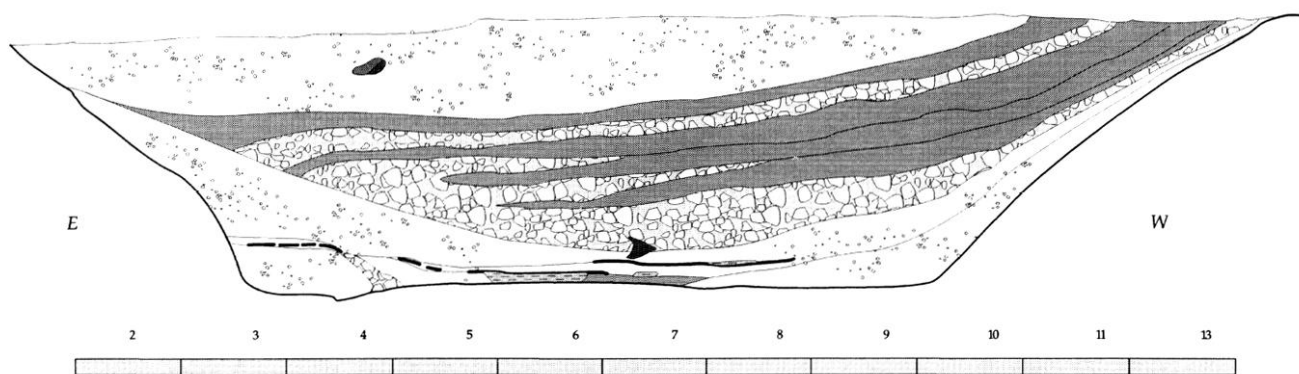


Fig. 8 : coupe E-W du fossé intérieur.

PORCHE

Avec les campagnes de 1990 à 1993, le plan complet du porche est connu (fig. 10). Chaque trou de poteau a d'abord été vidé sur une moitié, permettant le relevé en coupe et une banquette de 1 m de large a été laissée au niveau des trous de poteaux frontaux P 40 et P 45 (fig. 11 et 12).

Le porche se composait à l'origine de 9 poteaux dont le diamètre, vu en 1990, avoisinait 80 à 90 cm (fig. 13 et 14). Ils reposaient dans des trous de poteaux circulaires de 1,30 m de diamètre et de 1,70 m de profondeur. Ils ne présentent que peu de variabilité dans leurs dimensions. Ces trous de poteaux ont tous été recreusés, apparemment pour enlever le poteau. Six sont joints entre eux et les trois restant n'ont été qu'élargis. Ce recreusement se reconnaît aisément à la marche d'une vingtaine de centimètres que l'on retrouve dans les trous.

Les trous ont été comblés avec l'éboulis du rempart composé de nombreux grès provenant du parement, des blocs de craie et des silex issus du corps même du rempart.

Un petit poteau, P 57, a dû remplacer, lors d'une phase plus récente le P 40 du porche puisqu'il se trouve en avant dans l'alignement de la rangée de poteaux centraux. Ce trou est sans commune mesure avec les trous du porche puisqu'il ne fait

que 80 cm de diamètre sur une profondeur de 40 cm.

Il est à remarquer que l'éloignement n'est pas le même entre les 3 rangées, la dernière étant beaucoup plus en retrait.

Un parement de grès bordait les deux côtés du porche et formait un couloir vers l'avant qui pouvait avoir près de 20 m de long. A l'arrière, il tournait à angle droit en s'appuyant sur un poteau (P 20) qui avait le même type de remplissage que les poteaux du porche, c'est-à-dire de gros blocs de craie, des silex et des grès.

MATERIEL

Le matériel découvert lors des fouilles de la porte intérieure est peu nombreux.

METAL

Fibule

Une fibule en bronze provient du porche, du remplissage supérieur du trou de poteau P 42 (fig. 15). Elle est du type 5b1 dans la classification de M. Feugère (1985) : fibule filiforme à 4 spires avec un petit renflement sur l'arc. Dans la typologie de Gebhard (1991) elle correspond au type 6b ou c. Le sanctuaire de Morvilliers-St-Saturnin-Digeon

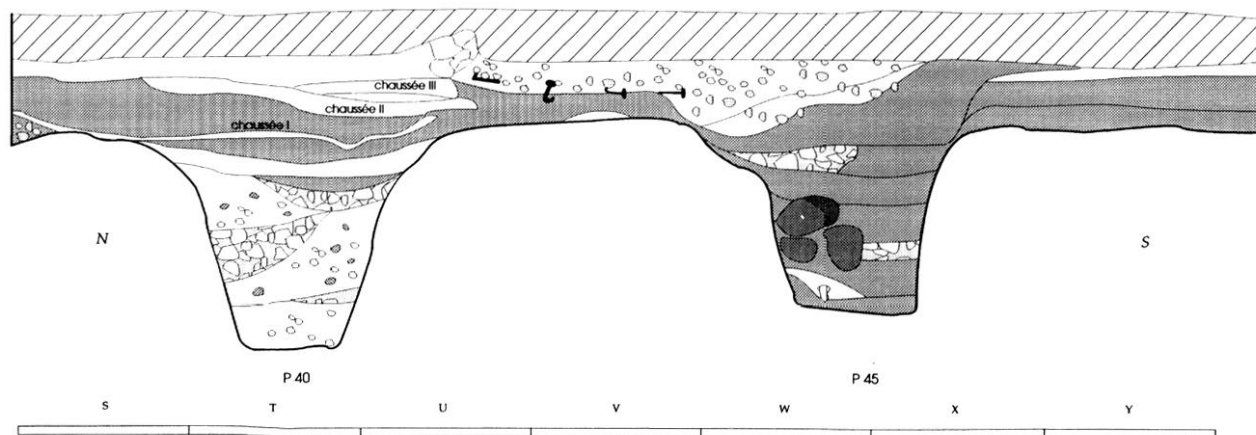


Fig. 9: coupe transversale N-S de l'entrée et des trous de poteaux 40 et 45.

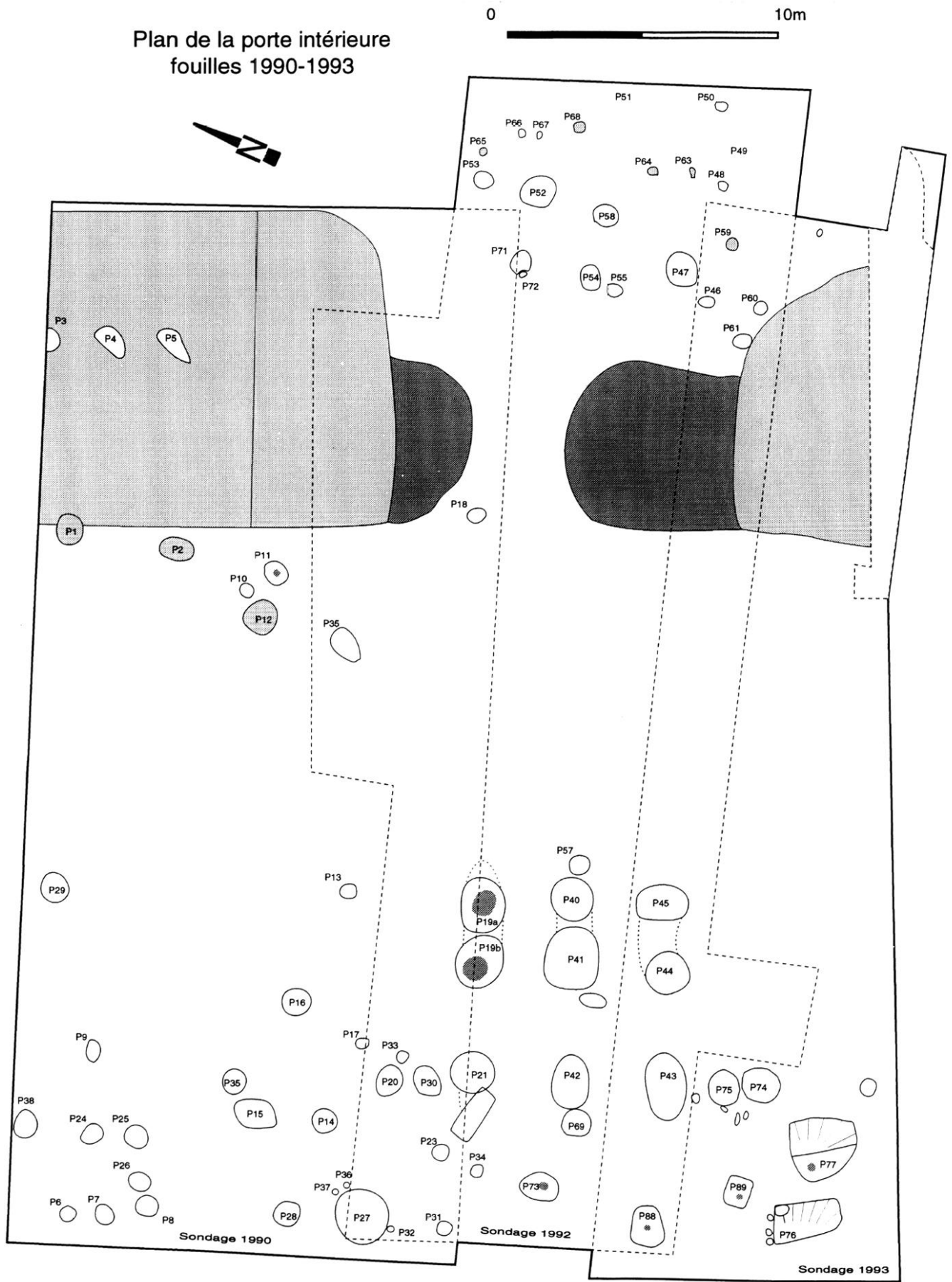


Fig. 10 : plan de la porte intérieure.

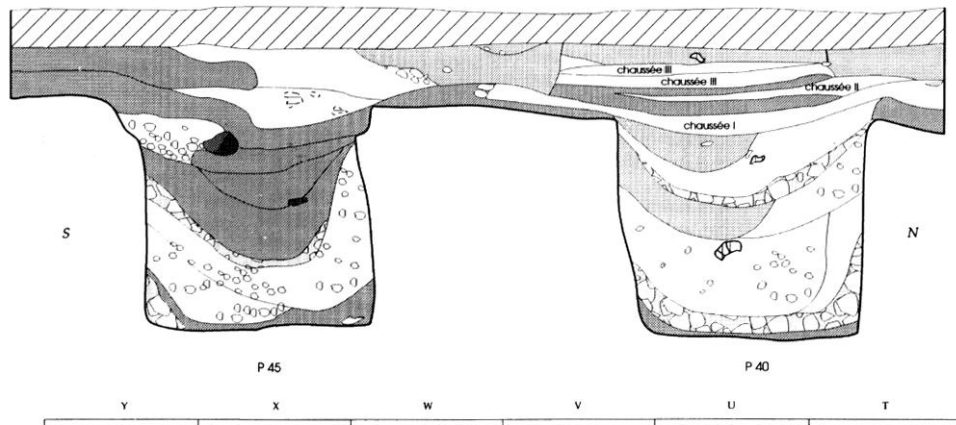


Fig. 11 : coupe transversale S-N de l'entrée et des trous de poteaux 45 et 40.

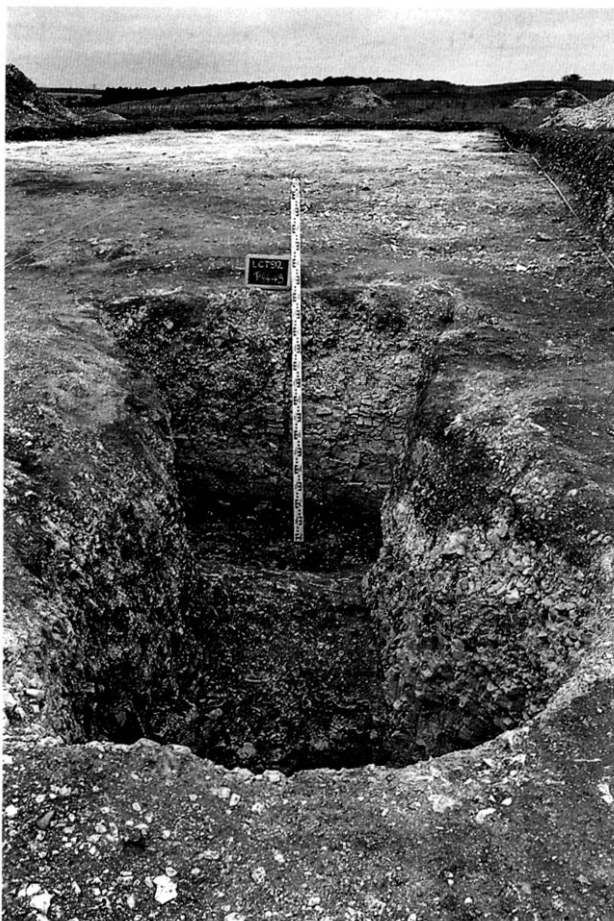


Fig. 12 : photo des trous de poteau P 40 et P 41

(Oise) en a révélé 15, ce qui correspond à 7,5% des fibules. Sa datation assez lâche se situe entre 75 et 25 av. J.-C.

Clous

Parmi les groupes de clous, il faut remarquer en particulier 4 exemplaires trouvés dans l'éboulis du rempart au niveau des poteaux avant du porche qui ont appartenu au vantaail de la porte (fig. 16). Ces clous font 22 cm de long et sont recourbés à

angle droit, fixant ainsi des planches sur une poutre perpendiculaire.

La présence de ces clous dans la partie avant du porche suppose l'existence d'un portail à ce niveau qui était certainement doublé par un second portail au niveau des poteaux arrière (P 19, P 42 et P 43)

Monnaie

Une monnaie a été découverte en stratigraphie, dans le remplissage du trou de poteau P 40. Cette monnaie est un bronze frappé, BN 8430 (S. SCHEERS 1977, fig. 358). Elle porte au droit une tête diadémée à droite et un cheval à gauche au revers. Elle est connue par 4 autres exemplaires provenant du Pas-de-Calais et de la Somme, en particulier 2 exemplaires du *fanum* du Camp-Rouge (Somme) dont le faciès est tout à fait local. Elle peut donc être attribuée aux *Ambiani*. Elle serait datée d'après le dépôt de Pernois de 40 av. J.-C.

CERAMIQUE

Amphores

Parmi les amphores trouvées (fig. 17) il y a surtout des Dressel I. La plus remarquable est cependant une anse d'amphore à huile de Bétique du type Dressel 20 trouvée dans le trou de poteau P 47. Cette amphore apparaît en Bourgogne au plus tôt en 20 av. J.-C. et à Augst en 10 av. J.C. et elle est distribuée plus largement aux Ier et IIème siècles ap. J.-C.

Céramique à paroi fine (fig. 17)

Un fond de céramique à paroi fine a été découvert. Il est tout à fait comparable aux vases trouvés au niveau de la porte principale. Ces derniers, au nombre de 15 exemplaires sont du type Mayet-III. Le type est daté du dernier quart du Ier siècle av. J.-C. et se retrouve dans des camps militaires comme Rödgen (Forme nr. 16) et Oberaden (Forme nr. 31),

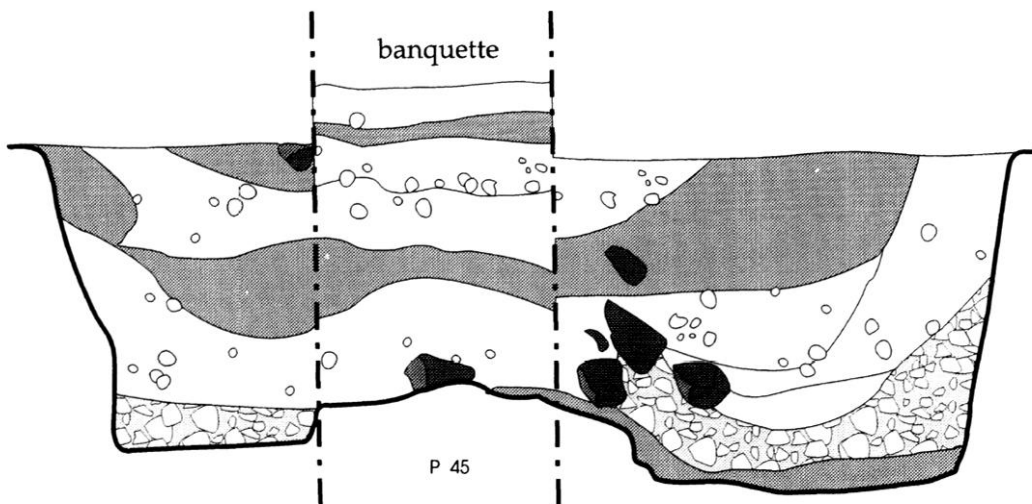
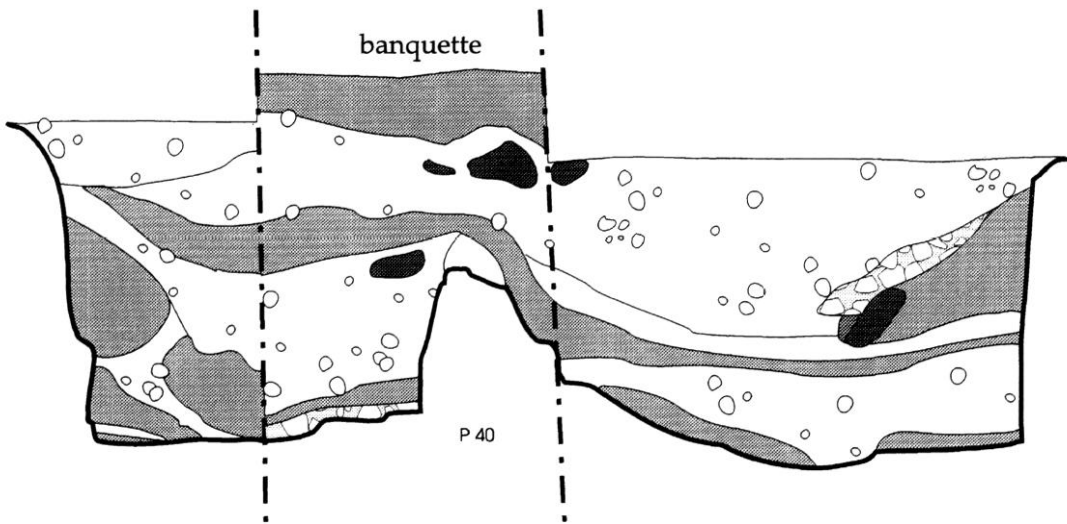
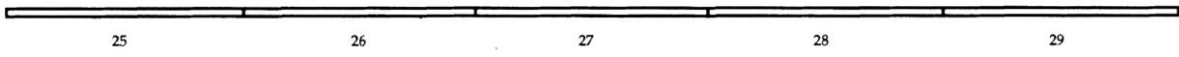
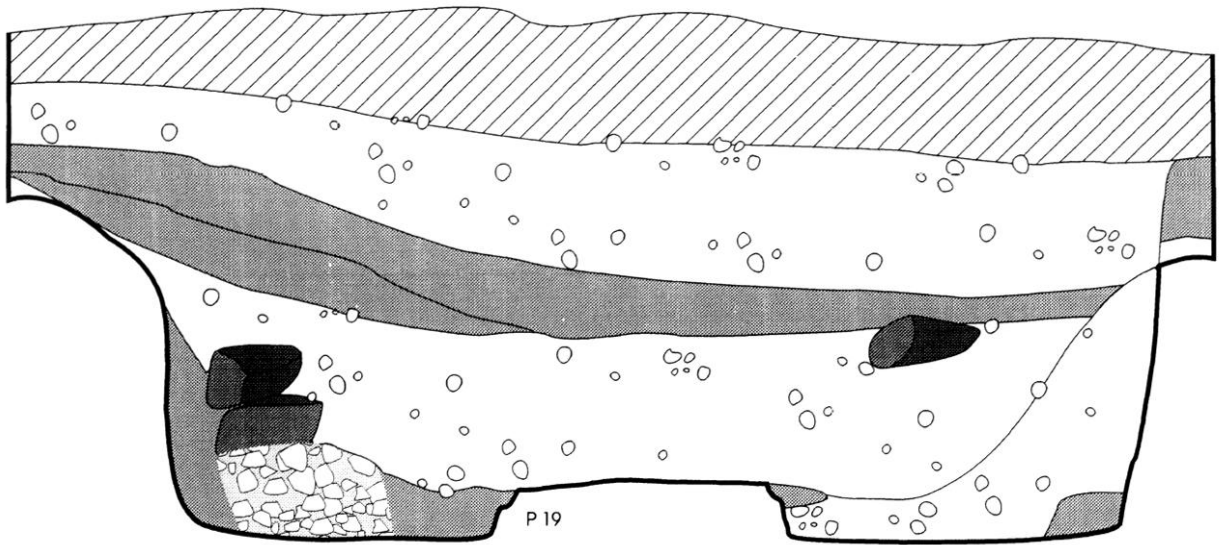


Fig. 13 : coupe des trous de poteaux du porche, P 21, P 42, P 43.

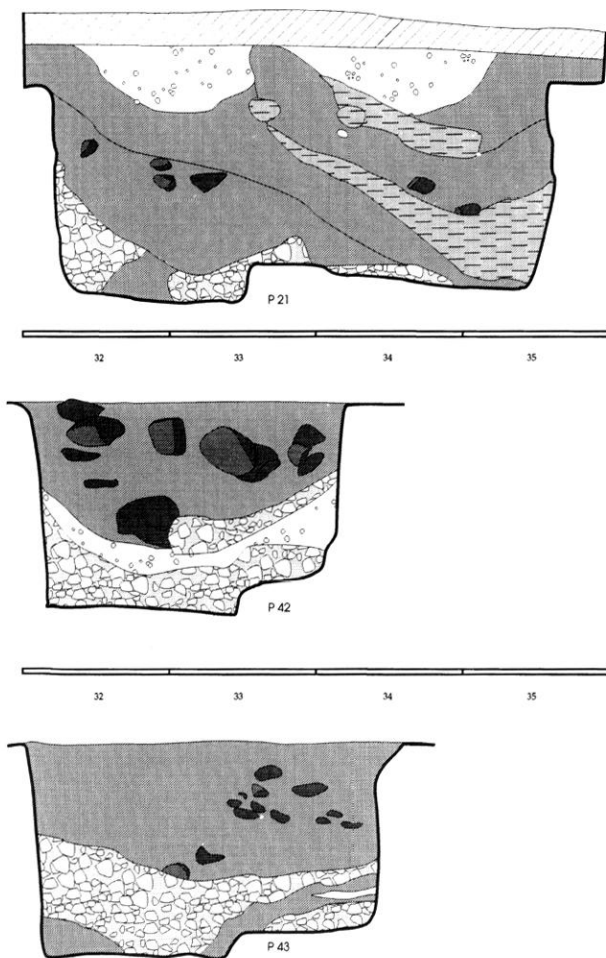


Fig. 14 : coupe des trous de poteaux du porche, P 19, P 40, P 45.

mais n'est plus représenté à Haltern, ce qui nous donne un *terminus ante quem* de 10 av. J.-C.

Parmi le reste de la céramique il faut mentionner deux fragments de dolia. Les tessons sont en pâte noire à surface rougeâtre, très fréquente à La Tène finale

Moule à alvéoles

Un objet intéressant est un moule à alvéoles, interprété comme servant à la fabrication des flancs monétaires, mais qui n'a peut-être été utilisé que pour la bijouterie (fig. 18).

PROPOSITION DE RECONSTITUTION DE LA PORTE INTERIEURE

LES ELEMENTS PROVENANT DE LA FOUILLE DE LA PORTE INTERIEURE

L'emplacement du rempart et de la porte intérieure est quasiment entièrement rasé. Il est donc difficile d'en tirer des données directes quant à son élévation. Les éléments sont pourtant suffisamment nombreux pour proposer une reconstitution.

Le porche

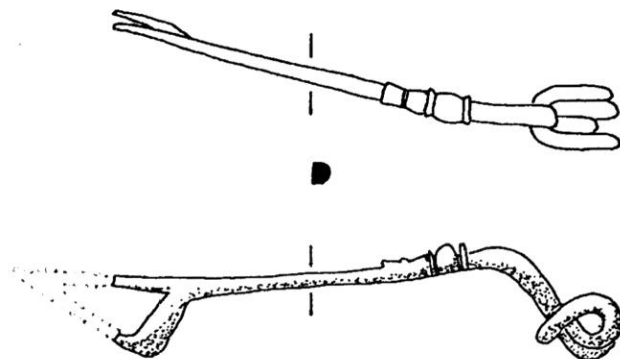


Fig. 15 : fibule provenant de la fouille de la porte intérieure.

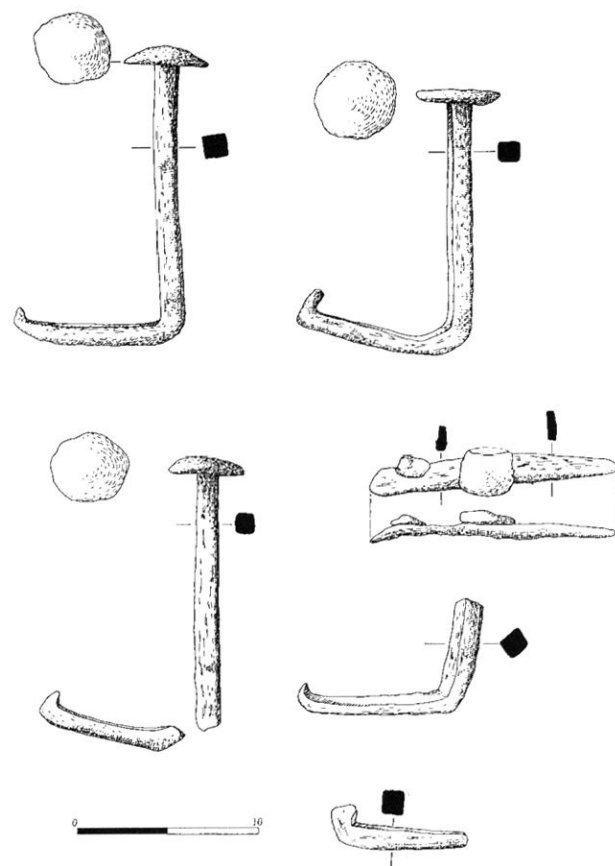


Fig. 16 : matériel métallique provenant de la fouille de la porte intérieure.

campagnes, il nous a été permis d'en fouiller tous les trous de poteau. Il se compose donc de trois rangs de trois poteaux principaux (p 19a-40-45, p 19b-41-44, p 21-42-43) et une série de deux poteaux à l'arrière décrivant des retours à angle droit (p 20-30, p 74-75). Les trous du porche ont des tailles et des formes similaires : de forme ovoïde, ils varient entre 1,50 m - 2,00 m de large et 1,50 m - 2,60 m de long avec une profondeur constante de 1m40 dans la roche même correspondant à 1,70 par rapport au niveau de chaussée de l'époque (cf coupes). Il est à remarquer que les deux premières rangées sont beaucoup plus proches que la troisième, plus éloignée. Les trous de poteaux formant le retour ont des formes proches. Les poteaux externes, tant

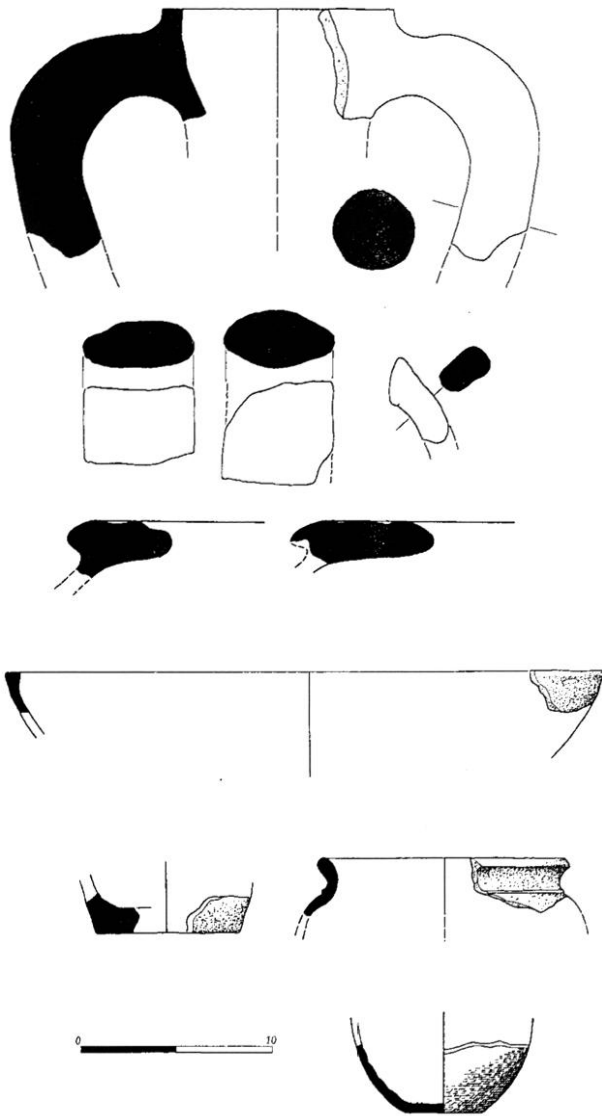


Fig. 17 : céramique provenant de la fouille de la porte intérieure.

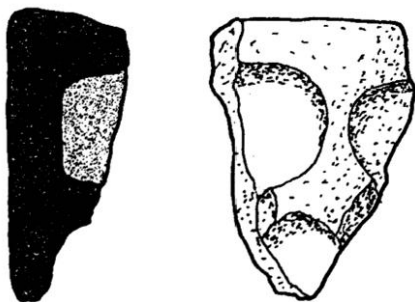


Fig. 18 : moule à alvéoles provenant de la fouille de la porte intérieure (échelle 1/1).

du côté droit que du côté gauche sont plus profonds que les deux autres : 0,82 m contre 0,50 m et 0,48 m. Si la taille des trous révèle quelques différences leur parfaite égalité de profondeur est tout à fait remarquable et dénote d'une parfaite maîtrise des altitudes. La forme des trous est moins importante pour la construction que leur profondeur qui semble avoir été particulièrement soignée.

La taille des poteaux elle-même n'est connue que dans deux cas par le reste du remblai au fond des trous. Le diamètre faisait dans les deux cas plus de 0,60 m. Les poteaux ayant tous été enlevés, comme le montrent bien les recreusements et les remplissages, les dimensions des autres poteaux n'ont pas pu être retrouvées.

La largeur du porche fait près de 7,50 m, c'est-à-dire deux passages de 3 m à 3,50 m chacun. Cela correspond bien à l'écartement des ornières découvertes dans le niveau II de la chaussée qui est de 2,50 m maximum.

Le parement

Le parement n'était nulle part conservé. Seuls des blocs de grès éboulés attestent sa présence. Ces grès étaient présents dans certains trous de poteaux du porche : p 19a, 40, 45, 19b, 41, 44, 21, 42, 43 et 20. Cependant il n'y en avait pas dans les trous du porche : p 30, 74 et 75. Cette absence s'explique certainement par une destruction ou un démontage différents de ces trois derniers poteaux. De nombreux grès étaient encore en place sur un niveau de chaussée.

De même des grès sont à signaler dans le remplissage du fossé. Pourtant une remarque intéressante est l'absence de grès dans la coupe nord, la plus éloignée de l'interruption du fossé, tandis que leur nombre augmente vers le sud. Cette constatation va dans le sens d'un parement au niveau de l'entrée elle-même, tandis que le reste du rempart devait se présenter sous la forme d'un talus massif. La taille du rempart n'est pas connue non plus mais il est pensable que sa masse corresponde à peu près à celle du creusement du fossé. Celui-ci faisant 12m de large, le talus massif devait avoir une emprise d'une douzaine de mètres.

Emplacement des battants de la porte

La découverte de clous ayant appartenu à un battant de la porte montre clairement l'emplacement de celui-ci. Les clous ont été mis au jour derrière la première rangée de poteaux. Il est donc vraisemblable que c'est sur cette rangée qu'une porte s'appuyait. Y avait-il une seconde porte à l'arrière ? Rien avec cette fouille ne nous permet de le dire, mais rien ne va dans le sens contraire.

LES ELEMENTS EXTERNES A LA FOUILLE ET RECONSTITUTION

Le tracé du rempart et de la porte rentrante sont difficiles à reconstituer vu l'état d'arasement de l'endroit du site. Les quelques éléments présents dans la coupe ne sont pas parlants car trop étalés. Il nous faut donc faire appel à des éléments extérieurs à cette porte même (fig. 19). La comparaison la plus proche est la porte principale dont l'élévation et le plan sont bien connus.

Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées :

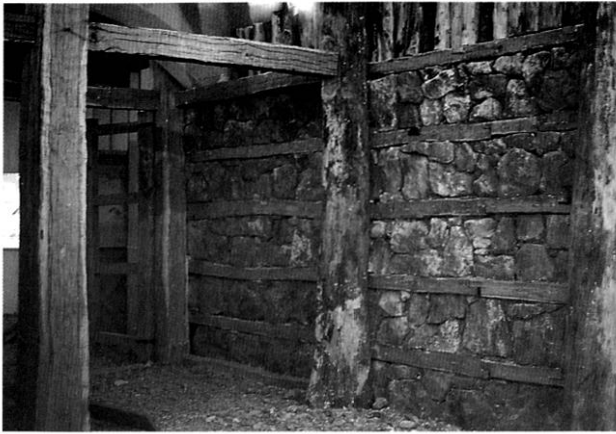


Fig. 19 : reconstitution de la porte principale au musée de Samara (reconstitution G. Fercoq).

mais c'est celle qui se base sur la similitude de plan avec la porte principale que je vais développer ici, similitude que l'on perçoit déjà dans le matériau de construction (le grès) et la dimension imposante des trous de poteaux. Dans ce cas les deux parements formeraient un couloir terminé par un porche. Si l'arrière est facilement reconstituable, l'avant est plus hypothétique. Le retour du parement à l'avant de la porte principale est éloigné de 6m du fossé. Cet espace s'explique bien par la transformation du rempart, d'un type à poutrage interne et parement à un type talus massif. Peut-on envisager ici un pareil espace ? Certainement si l'on émet l'hypothèse d'une construction du même type (cf. § sur le parement). La taille du fossé et du talus massif étant plus réduite que pour la porte principale cet espace peut être légèrement diminué. Je propose donc entre 4m et 5m. Cela nous donne une longueur de couloir de près de 16m. A titre de comparaison la porte principale fait 21m de long.

En comparant les deux entrées il s'avère que les dimensions sont très proches pour la largeur et

l'importance des poteaux. Le fossé, le rempart et la longueur du couloir montrent clairement que cette fortification est de moindre importance que le rempart principal, mais qu'elle reste dans le même esprit. Une même volonté devait être à l'origine de ces deux constructions qui ont certainement coexisté à une période.

LES QUESTIONS DE CHRONOLOGIE

La campagne de 1993 n'a pas fourni de nouveaux éléments de datation de la porte. Le matériel susceptible de donner des indications se résume aux objets suivants :

- La fibule filiforme en bronze, datée entre 75 et 25 av. J.-C.
- La monnaie en bronze BN 8430 datée vers 40 av. J.-C.
- Des amphores du type Dressel I et une amphore à huile de Bétique, du type Dressel 20, datée au plus tôt de 20 av. J.-C.
- Un fond de gobelet à paroi fine daté entre 25 et 10 av. J.-C.

Ce matériel est trop peu important pour permettre une datation fine et de plus provient de structures en creux dont les liens stratigraphiques ne sont pas toujours pas évidents.

Un second élément de chronologie relative est la comparaison avec la porte principale. Le type de construction, rempart à talus massif et parement en grès au niveau de la porte fait penser à l'état I de la porte principale. L'arasement volontaire de la porte intérieure peut avoir eu lieu lors de la reconstruction du rempart principal avec réutilisation des poteaux qui ont été enlevés avec soin.

En résumé, si la fouille de la porte intérieure n'apporte pas d'élément nouveau pour la datation du Camp César, il est maintenant clair que les deux

Ag. LT 5550, TOGIRIX	5 exemplaires	12,5%
Ag. LT 5405-5411, Q DOCIS.AMF	1 exemplaire	2,5%
Ag. LT 687 et suivante, oboles massiliotes	14 exemplaires	35 %
Ag. LT 4478, Rx VIIPOTAL	1 exemplaire	2,5%
Ag. LT 4478 D/DURAT RxIVLIO	1 exemplaire	2,5%
Br. LT 8460	2 exemplaires	5 %
Br. LT 6147 ? ECC ? [?	1 exemplaire	2,5%
Br. LT 7739 CALOV	1 exemplaire	2,5%
Br. Sch. 77 F 369	1 exemplaire	2,5%
Br. Sch. 77 F 365/366	1 exemplaire	2,5%
Br. Sch. 77 F 358	1 exemplaire	2,5%
Br. Sch. 77 F 405	2 exemplaires	5 %
Br. Sch. 77 F 529	1 exemplaire	2,5%
Br. LT 7608	1 exemplaire	2,5%
Br. LT 2677 D/VOLCA, Rx AREC	1 exemplaire	2,5%
Potin LT 7905	1 exemplaire	2,5%
Potin Sch. 77 fig. 720	1 exemplaire	2,5%
Br. non identifiés	3 exemplaires	7,5%
Monnaie romaine, As de Tibère à l'Autel de Lyon	1 exemplaire	2,5%
Br. BN 8430	1 exemplaire	2,5%

Tab. I : monnaies découvertes lors de la fouille de la porte intérieure.

états des portes étaient contemporains, du moins pendant une période. Le site n'a pas révélé d'occupation (mis à part les éclats néolithiques) qu'on puisse dater avant LTD2, voire même avant la seconde partie du 1er siècle avant J.-C.

Les éléments qui ont incité J.-L. Brunaux à proposer l'hypothèse d'un camp militaire romain proviennent de la fouille de la porte principale. Résumons les ici :

- Le cas le plus curieux est celui de la numismatique. Parmi les 40 monnaies découvertes, les pièces belges ne représentent que 25% du total, soit 10 exemplaires, tandis qu'il y a près de 35% d'oboles massaliotes (14 exemplaires). Les autres sont essentiellement des monnaies dites "errantes" et on ne compte que deux potins (voir tableau I). Ce faciès est tout à fait contraire à ce que l'on connaît sur les autres *oppida* tels que Villeneuve-Saint-Germain, le Titelberg ou Pommiers (monnaies identifiées par L.-P. Delestrée).
- Parmi le matériel métallique, notons une hache-herminette, outil qui fait partie de l'équipement de base du légionnaire.
- Un nombre important de clous de chaussures. Ils sont cependant nettement plus grands que ceux connus dans les camps du limes.
- Un fragment quadrangulaire de tôle de bronze, qui semble être une garde de gladius.
- Plusieurs vases à paroi fine (une quinzaine), qui sont à cette époque généralement associés aux légions.
- L'élément gaulois existe également, comme en témoignent les deux anneaux passe-guides et les deux boucles de ceinture, mais l'importance du matériel attribuable aux légions romaines est troublant.

La construction même du rempart et de la porte est en revanche assez proche de ce qui est connu dans le monde celtique. Cependant les constructions militaires romaines de la fin de la République n'ont jamais été mises au jour, à l'exception de celles d'Alésia.

CONCLUSION

Le Camp César de La Chaussée-Tirancourt est donc un site fortifié de la seconde moitié du 1er av. J.-C., dont l'occupation principale ne dépasse pas les années 20-15 av. J.-C. Il s'inscrit bien dans les étapes 5 et 6 que P. Pion a définies pour la vallée de l'Aisne. L'hypothèse de la fonction de camp militaire romain n'a pas pu être confirmée par ces fouilles mais aucun élément ne s'y oppose de manière définitive.

L'ensemble du site reste très pauvre en matériel et ceci ne peut pas uniquement être expliqué par une mauvaise conservation de la surface du site. En effet de nombreuses structures en creux - fosses, trous de poteaux - ont été fouillées sans toutefois enrichir le matériel du site. Il faut donc certainement y voir une occupation différente des *oppida* classiques comme ceux de la vallée de l'Aisne.

L'occupation militaire romaine semble être un fait incontournable. La céramique à parois fines, les clous de chaussures et plusieurs éléments militaires romains vont dans ce sens. Mais l'élément le plus frappant est certainement la numismatique, dont le faciès est bien différent des autres sites de Gaule Belgique, avec une majorité de monnaies de Marseille (oboles massaliotes associées à une monnaie des Volques Arécomiques) et du couloir rhodanien. Cependant au vu de l'architecture, parement en pierres sèches et pourrage interne, il est difficile de croire à un camp réalisé par des troupes régulières romaines. La construction du camp revient donc à des bâtisseurs de tradition celtique, dont l'occupation principale était militaire. La numismatique fait penser à des troupes, peut-être auxiliaires, originaires du Sud de la Gaule ou du couloir rhodanien, ou qui, du moins, auraient séjourné un certain temps dans ces régions.

QUESTIONS HISTORIQUES

Même s'il est toujours très dangereux de vouloir lier des découvertes archéologiques avec des textes antiques, il est tout de même utile de décrire le contexte historique de l'ouest de la Gaule Belgique, le *Belgium* de César, dans la seconde moitié du 1er siècle av. J.-C.

Le *Belgium* fait partie des derniers secteurs à s'incliner devant les légions romaines en 51 av. J.-C. Pourtant il sera prompt à se relever. D'ailleurs César le craignait. Il laissa en effet, à son départ, huit légions dont la moitié en Gaule Belgique, et il laissa à la tête de la Gaule non pas des administrateurs civils, mais des militaires de confiance, hommes qui connaissent le terrain et qui ont fait leurs preuves : le légat D. Brutus, puis son aide de camp A. Hirtius, et enfin le général L. Munatius Plancus, vétéran des Gaules.

Les troubles ne se sont pas fait attendre. Dès l'année 46 av. J.-C., Brutus doit faire face à une révolte des Bellovaques, c'est-à-dire juste 5 ans après leur soumission. Cette mention provient de l'abrégé de Tite-Live (*Periochae* 114). On est en droit de penser que si cette révolte justifiait une mention dans ces abrégés, c'est qu'elle devait avoir une certaine ampleur. De plus il semble normal, au regard des différentes coalitions pendant la Guerre des Gaules, que les Bellovaques se soient appuyés sur leurs alliés traditionnels, les peuples du *Belgium*, et en particulier les Ambiens et les Atrébates.

Une seconde mention importante est celle de Dion Cassius (LI, 21) qui nous révèle que dans l'année 29 av. J.-C., C. Carrinas réprime un soulèvement dont les principaux intervenants étaient les Morins. Mais une fois de plus une coalition est à envisager. Deux possibilités existent. On peut y voir une coalition avec les Atrébates d'une part et des cités de Grande-Bretagne d'autre part, tous ayant été réunis peu de temps auparavant sous l'autorité du chef atrébate Commios (roi des Atrébates, suzerain des Morins et fondateur du royaume atrébate de

Grande-Bretagne). Une autre possibilité est une révolte d'une plus grande envergure, et il faudrait voir un lien avec une autre mention de Dion Cassius (LI, 20) dans laquelle Gallus Nonus s'oppose aux Trévires.

Les deux mentions en fait cachent certainement toute une série d'événements que le peu de textes disponibles pour cette époque ont du mal à nous retracer. C'est dans ce contexte de troubles et de révoltes que doit se comprendre la présence militaire romaine à La Chaussée-Tirancourt, dont le cas ne doit certainement pas être unique en son genre. D'autres sites de la vallée de la Somme, en particulier Liercourt-Erondelle a certainement connu le même type d'occupation.

BIBLIOGRAPHIE

- AGACHE R. (1962) - "Notes préliminaires sur les camps protohistoriques et gallo-romains du bassin de la Somme", *Revue du Nord*, 44, 319-338.
- AGACHE R. et BREART B. (1975) - *Atlas d'archéologie Aérienne de Picardie*, Amiens.
- AGACHE R. (1978) - *La Somme préromaine et romaine*, Société des antiquaires de Picardie éd., 24, Amiens.
- ALLONVILLE d' (1828) - *Dissertation sur les camps romains du département de la Somme*, Clermont-Ferrand.
- BRUNAU J.-L. et MARCHAND C. (1990) - "Le "Camp César" à La Chaussée-Tirancourt (Somme)", dans : *les Celtes en France du nord et en Belgique, VIe-Ier s. av. J.-C.*, Valenciennes, 90-94.
- BRUNAU J.-L., FICHTL S., et MARCHAND C. (1990) - "Die Ausgrabungen am Haupttor des "Camp César" bei La Chaussée-Tirancourt (Dept. Somme, Frankreich)", *Saalburg Jahrbuch*, 45, 5-23.
- BUCHSENSCHUTZ O. (1984) - *Structures d'habitats et fortifications de l'Âge du Fer en France septentrionale*, Mém. Soc. Préhist. française, 18.
- DELESTREE L.P. (1987) - "Les monnaies gauloises du Camp-Rouge (Hallencourt - Fontaine-sur-Somme, dép. de la Somme)", *Revue Archéologique de Picardie*, n° 3-4, 51-60.
- FEUGERE M. (1985) - *Les fibules en Gaule méridionale*, suppl. à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 12.
- FICHTL S. (à paraître 1995), - "La présence militaire romaine en Gaule Belgique entre César et Auguste", *Archaeologia Mosellana*, 3.
- FONTENU abbé (1731-33) - "Dissertation sur quelques camps romains connus sous le nom Camp de César", *Mémoires de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1-XV (1731), 2-XX (1733), Paris.
- GEBHARD R. (1991) - *Die Fibeln aus dem Oppidum Manching*, *Ausgrabungen in Manching*, 14.
- LAUBENHEIMER F. (1990) - *Le temps des amphores en Gaule*, Paris.
- MAYET F. (1975) - *Les céramiques à parois fines dans la péninsule ibérique*, Paris.
- SCHEERS S. (1977) - *Traité de numismatique celtique II, La Gaule Belgique*, Paris.
- VASSELLE F. (1966) - "Sondages devant l'oppidum de La Chaussée-Tirancourt (Somme)", *Celticum*, XV, 33-46.
- VAUVILLÉ O. (1891) - "Note sur quelques enceintes anciennes du département de la Somme et de la Seine-Inférieure", *MSNA France*, LII, 77-143.
- WHEELER Sir M. et RICHARDSON M. (1957) - *Hillforts of Northern France*, Society of Antiquaries, London.